

**La profusion des documents audiovisuels contraint la Confédération à agir pour sauvegarder la mémoire de la Suisse. MEMORIAV, par son travail de mise en réseau, est l'outil rêvé pour accomplir cette mission essentielle au service des générations futures.**

« *L'Histoire de l'humanité commence avec l'apparition de l'écriture* » apprennent les écoliers. La mémoire d'une civilisation c'est aussi ses vestiges architecturaux, ses sculptures, ses peintures. Dès la première révolution de l'écriture, la transmission orale n'a plus été le seul vecteur de la mémoire collective, tablettes et parchemins constituant des supports bien matériels qui relatent la vie de l'Antiquité. L'invention de l'imprimerie marque ensuite, pour le savoir humain, une accessible à plus large échelle, il n'est plus réservé à une infime minorité d'initiés. Depuis un siècle, une autre révolution est en marche. L'apparition de documents photographiques, sonores, audiovisuels place l'être humain face à des témoignages de son temps qui lui restituent beaucoup plus que l'écriture. Un film permet d'appréhender tout le langage non verbal, les attitudes des personnages, l'intonation de la voix, tous signaux révélateurs de la personnalité, des intentions. La lecture d'un discours d'Hitler ne transmet de loin pas autant de renseignements que ne peut le faire le reflet filmé de ce même discours, avec les inflexions de sa voix rauque et autoritaire, l'attitude de son corps, les traits pleins de tics de son visage, et la foule électrisée en arrière-fond.

La civilisation des télécommunications modifie en profondeur nos sociétés humaines ; les nouvelles technologies, l'information globalisée et simultanément individualisée, la multitude de documents filmés, témoignages en flux continu de l'« Histoire », qui nous submergent par leur nombre et leur immédiateté nous place dans une situation nouvelle. A l'heure où chaque citoyen est invité à raconter « son » histoire sur le net pour transmettre la mémoire familiale, le risque d'éparpillement dans des histoires singulières et des faits divers n'est pas négligeable. En réponse à la globalisation galopante, le local et la proximité resurgissent avec les radios et télévisions régionales, qui sont témoins des événements proches des gens. Ce foisonnement de documents audiovisuels place les professionnels de l'information et les politiques face à des responsabilités nouvelles.

Qui doit dès lors assumer la tâche d'effectuer un tri, un choix dans cette masse énorme de documents, tant il devient inimaginable de tout conserver ? Seule une action décentralisée, me paraît pertinente. Chaque institution, radio ou télévision locale, régionale ou nationale, cinémathèque, musée de la photographie ou de l'audiovisuel doit endosser la responsabilité de trier les documents pertinents représentatifs de l'époque et dignes d'être sauvegardés. Un tel tri comportera nécessairement une part de subjectivité. Mais les grands événements sont à l'heure actuelle à tel point surmédiatisés que le risque de disparition est peu pertinent. L'addition des subjectivités devrait garantir une bonne représentativité des différents documents témoins de notre époque.

La conservation et le choix des éléments à préserver par les différentes institutions n'est qu'un des éléments du dispositif. Il est ensuite nécessaire que tous ces trésors soient répertoriés, pour que leur existence puisse être connue, et qu'il soit accessible pour le public, les chercheurs, les historiens. Le rôle de MEMORIAV est à ce titre primordial. La constitution d'un réseau, sa mise à jour continue, la recherche de son accessibilité

optimale sont les divers aspects de sa mission, dont la Confédération doit être partie prenante.

Tout ce bel édifice ne sert à rien si le défi technologique n'est pas relevé, et là aussi MEMORIAV doit jouer un rôle incontournable pour assurer la mémoire de la Suisse. En un siècle, les techniques de production des documents audiovisuels ont subi de telles évolutions, à un tel rythme, que nul n'est assuré de la pérennité du support sur lequel est stocké aujourd'hui l'un ou l'autre des précieux documents. Qui connaît la durée de vie des nouveaux supports et des machines capables de les lire ? Ce défi de la conservation n'a pas de réponse sur le long terme ... Nous sommes condamnés à adapter les systèmes de conservation et de stockage aux technologies qui se succèdent. Ce défi-là, chaque institution ne pourra l'assumer sans l'aide d'experts. L'appui logistique pour s'assurer que la conservation est adéquate relève aussi de la mission de la Confédération par l'entremise de MEMORIAV.

Grâce au travail de MEMORIAV, le terrain est déjà défriché, mais le défi est suffisamment important pour que la Confédération endosse pleinement sa responsabilité en mettant à disposition de MEMORIAV les moyens logistiques et financiers adéquats pour accomplir sa mission.

Josiane Aubert, conseillère nationale,

Présidente Commission Science Education Culture